

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2257

Edition du  
16 septembre 2019

DANS CE NUMÉRO

---

**Les rapports délicats entre Parlement de milice et «lobbies»** (Yvette Jaggi)

Un coup de projecteur à la veille des élections fédérales, mais pas d'avancée en vue

**Retraites: revoir l'équilibre entre répartition et capitalisation** (Jean-Daniel Delley)

Après Prévoyance vieillesse 2020 et RFFA, place à AVS 21 (3 / 3)

**Libre-échange et démocratie directe** (Raphaël Mahaim)

Les traités avec l'Indonésie et le Mercosur devraient être soumis au référendum facultatif

**A la rencontre d'un peintre méconnu du Pays-d'Enhaut... et de sa région** (Pierre Jeanneret)

«René Bertholet. Quand le paysage se fait intime», Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, Grand Rue 107, Château-d'Oex, jusqu'au 31 octobre

# Les rapports délicats entre Parlement de milice et «lobbies»

Un coup de projecteur à la veille des élections fédérales, mais pas d'avancée en vue

Yvette Jaggi - 15 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35464>

A chaque année d'élections fédérales resurgit la question de la transparence des motivations et des ressources des parlementaires. Certes, les jeux d'influence des groupes d'intérêts et autres groupes de pression plus ou moins désintéressés participent bel et bien de l'exercice démocratique, tout comme les activités professionnelles et autres engagements des parlementaires de milice.

Mais la compatibilité n'existe qu'à deux conditions. Que les citoyens sachent quels candidats, candidates ou parlementaires se trouvent liés, et dans quelle mesure, à quels *lobbies* susceptibles d'influer sur leurs décisions. Et que les éventuels avantages financiers consacrant de tels liens n'atteignent pas des sommes susceptibles de créer des conflits de loyauté.

## Les combines du Palais

Au plan fédéral, cette double exigence demeure largement insatisfaite. Le 18 juin dernier, le Conseil national rejetait, par [102 voix contre 73](#), une [modeste proposition](#) du Conseil des Etats qui tendait à renforcer l'obligation d'informer, alors même qu'elle n'atteignait de loin pas le niveau de transparence souhaitable.

Ce résultat peu encourageant

n'aura pas empêché un chroniqueur pourtant avisé, comme [Daniel Binswanger](#), d'imaginer que la «*ligne Maginot des combines*» allait bientôt céder. Cette vision optimiste résulte peut-être des progrès de la transparence dans les parlements cantonaux où les enjeux paraissent moins décisifs aux principaux *lobbies*, nettement plus intéressés par les affaires à échelle nationale, continentale, voire mondiale.

En effet, [plusieurs cantons](#) ont pris de l'avance en matière de transparence du financement des partis, à l'instar de Genève et du Tessin au tournant du siècle, ainsi que de Schwyz et de Fribourg plus récemment.

Le 9 septembre, premier jour de la dernière session de cette législature, le Conseil des Etats maintenait sa proposition, soutenue par une majorité qui ne se retrouvera pas forcément après les élections. Les combines pourront donc se poursuivre. Y compris le petit commerce des [cartes d'entrée](#) au Palais fédéral, dénoncé par Didier Berberat et traditionnellement ressenti comme problématique.

Dans ces conditions, la recherche d'une transparence digne de la démocratie reste du ressort des organisations spécialisées, telles [Lobbywatch](#) ou [Transparency International](#). Sans oublier le Groupement

des Etats du Conseil de l'Europe luttant contre la corruption (Greco) dont la Suisse fait partie. Autres sources possibles d'information: les organisations et les personnes qui s'efforcent de rassembler et de diffuser une information éclairante, particulièrement utile en temps de campagne électorale.

Deux exemples actuels méritent l'attention. Le premier illustre le comportement des élus en matière d'information et de défense des consommateurs. L'autre révèle les avantages en espèces que certains retirent de leurs relations, en particulier dans les secteurs des assurances et des services financiers.

## Les intérêts des consommateurs

L'Alliance des organisations des consommateurs, dont la Fédération romande des consommateurs (FRC) fait partie aux côtés de la Fondation alémanique (SKS) et de l'Association tessinoise (ACSI), a sélectionné [40 objets](#) soumis au vote des Chambres pendant la législature qui s'achève. Ces objets ont en commun leur important impact sur la vie des consommateurs: prix, contrats, publicité, mais aussi santé, télécommunications, durabilité, énergie. Le classement des élus

se fonde exclusivement sur les votes électroniques du Conseil national, puisque les résultats des votes du Conseil des Etats ne sont publiés que sous la forme de scores chiffrés, mais pas nominatifs.

L'analyse des votes des conseillers nationaux romands permet de les classer en trois catégories. Les «*ardents défenseurs*», qui se sont prononcés dans 86% des cas en faveur des consommateurs, se recrutent parmi les élus socialistes, verts et plus à gauche. Dans la catégorie des «*peuvent mieux faire*» (score entre 44% et 52%), on trouve les démocrates-chrétiens et les Verts libéraux. Dans la troisième catégorie, celle des «*mis sur la touche*», se retrouvent les élus du PLR (24,8% en moyenne) et de l'UDC (21,6%). Aucune surprise donc, mais la démonstration des correspondances entre partis et *lobbies* ([DP 2079](#)).

## **L'influence des assureurs et des financiers**

Parmi les conditions d'une véritable transparence figure évidemment une information chiffrée sur les avantages fournis aux parlementaires proches de *lobbies*, groupements ou sociétés. A défaut d'une publication détaillée de ces données, il reste à consulter des rapports annuels et d'autres documents pas tous accessibles en ligne.

Recherche laborieuse que Cédric Wermuth, conseiller national socialiste depuis 2011

et candidat au Conseil des Etats dans son canton d'Argovie, a réussi à financer, grâce aux 120 donateurs qui ont fourni 10'000 francs en dix jours. Il en a tiré un [Lobbyreport 2019](#) original et passionnant, opportunément publié à la veille de la présente session et suscitant l'attention de la [presse dominicale](#) allemande.

Les deux secteurs étudiés, les assurances et les établissements financiers, se montrent des plus généreux pour leurs amis siégeant sous la Coupole – dans les rangs de la droite s'entend bien. Sans surprise, les élus du PLR raflent à eux seuls la bonne moitié (52%) de la mise annuelle totale, soit 3'384'800 francs sur 6'511'430 francs, principalement versés par le secteur financier. Les élus de l'UDC touchent 25% et ceux du PDC 19% du total dont tous les autres partis se partagent ensemble le 4%.

Malgré leur précision au franc près, les montants précités méritent une lecture attentive. Quelle est l'éventuelle part des rémunérations professionnelles dans les sommes perçues? Pour faire la distinction, il faut vérifier la profession indiquée dans la liste des députés et consulter le registre des intérêts déclarés par les élus, tant au [Conseil national](#) qu'au [Conseil des Etats](#).

Quand Céline Amaudruz (UDC/GE) s'annonce comme gestionnaire de fortune, elle ne précise pas qu'elle le fait pour le compte d'UBS. Quand

Christian Lüscher (PLR/GE) se retrouve administrateur d'un important cabinet d'avocats, c'est évidemment en qualité d'associé. Mais quand Jean-René Fournier (PDC/VS), qui ne déclare pas d'activité professionnelle, donne comme adresse postale celle de l'agence sédunoise d'Helvetia Assurances dont il est par ailleurs administrateur, la question de l'éventuel rapport de travail peut être posée.

De toute manière, activité professionnelle ou pas, «*l'effet lobby*» des versements est garanti. Aucun élu ne votera contre les intérêts de la société ni de la branche qui l'emploie, à un titre ou à un autre. Raison pour laquelle on dit souvent que les plus efficaces lobbyistes sont en réalité les élus eux-mêmes – et non ceux qui doivent se contenter de hanter les coulisses du pouvoir.

Par delà les données se rapportant aux personnes, à leur parti et au secteur économique donateur, Cédric Wermuth tente, en s'appuyant sur le [registre](#) de Lobbywatch, un exercice difficile: l'évaluation du total des financements versés par des groupes et sociétés aux élus pendant une législature. Même si les montants indiqués ne sont pas forcément exacts, ils confirment un ordre de grandeur impressionnant. L'image du tant vanté parlement de milice – doté pourtant d'un budget de fonctionnement conséquent et distribuant des [indemnités](#) convenables – en ressort passablement écornée.

Dans son quatrième et tout récent [rapport d'évaluation](#), le Greco délivre à nouveau ses recommandations,

probablement sans illusion sur leurs effets. Car si la Suisse figure parmi les pays du monde où sévit une moindre

corruption, c'est peut-être parce que des pratiques ailleurs condamnables y sont parfaitement légales.

## Retraites: revoir l'équilibre entre répartition et capitalisation

Après Prévoyance vieillesse 2020 et RFFA, place à AVS 21 (3 / 3)

Jean-Daniel Delley - 11 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35452>

«La poursuite du processus, marqué par la disparition du troisième cotisant (l'apport des marchés financiers) et l'augmentation de l'espérance de vie, conduisent à la fin du 2e pilier» prédit l'économiste [Paul Dembinski](#). Il ne fait que prendre acte d'une [étude](#) de Swisscanto: un salarié qui débute aujourd'hui son plan de prévoyance devra se contenter d'une rente de près de 30% inférieure à celle promise il y a encore dix ans.

Alors faut-il augmenter les cotisations qui pèsent déjà lourdement sur la classe moyenne? Ou réduire les contraintes de placement imposées aux caisses de pension, qui pourraient prendre plus de risques et obtenir des rendements plus élevés? Diminuer le nombre de caisses - encore plus de 1'600 en 2017 - de manière à abaisser les coûts de gestion administrative et financière qui, selon [Rudolf Strahm](#), engloutissent plus de 14% des rentes versées? Ou encore abaisser progressivement le montant des rentes comme le suggère une [initiative](#)

[populaire](#) récemment lancée?

### Une épargne pléthorique

Dans la logique d'un système de capitalisation tel que celui du 2e pilier, le maintien du niveau actuel des rentes exige plus d'épargne, à savoir une augmentation des cotisations ou de l'âge de la retraite. Telles sont les recommandations de l'étude précitée de Swisscanto. Un raisonnement que bat en brèche l'économiste [Werner Vontobel](#) au nom de la logique... économique.

Swisscanto calcule que le maintien des rentes à leur niveau actuel exigerait une épargne supplémentaire de 37%, soit 75 milliards par an. Mais ce supplément d'épargne - les caisses gèrent déjà plus de 1'000 milliards de francs - ne peut que pousser les taux d'intérêt à la baisse: le serpent se mord la queue.

Encore faut-il pouvoir placer ce surplus. Auprès des entreprises? Elles n'en ont pas besoin et présentent même depuis 1995 un léger excédent. Auprès des collectivités

publiques helvétiques? Depuis 20 ans, elles amortissent leurs dettes. A l'étranger? Depuis 1995, la Suisse y a investi environ 1'150 milliards. Mais sa fortune nette à l'étranger ne se montait plus qu'à 884 milliards en 2018: rendement net négatif.

Reste la bourse et son jeu d'achat/vente qui pousse les cours à la hausse. Les caisses de retraite ont intérêt à de confortables dividendes, lesquels pèsent très directement sur le niveau des salaires. Reste également l'immobilier qui ne cesse de progresser dans le portefeuille des caisses. Une contribution à la spéculation immobilière que paient chèrement les locataires. Le serpent se mord toujours la queue.

### Répartir plutôt que capitaliser

Pour sortir de cette impasse qui voit les assurés épargner pour finalement empocher moins que leur mise, Vontobel suggère de verser directement aux rentiers 15% de cette

épargne. Pour 80% des bénéficiaires, cette augmentation compenserait la baisse de leurs rentes du deuxième pilier.

[Daniel Wiener](#), président du conseil d'administration d'une société de conseil en développement durable, préconise, lui, un développement de l'AVS et une réduction du 2e pilier pour sauver l'économie de marché. Lorsque les taux d'intérêt s'approchent de zéro, la prévoyance professionnelle s'apparente à un système de répartition, des cotisants à eux-mêmes devenus rentiers, moins les coûts de gestion. Dès lors, autant découpler l'obligation d'épargner et la rente. En retirant ces sommes du marché

des capitaux, cette réforme pousserait les taux d'intérêt à la hausse, cette «*boussole*» indispensable à l'économie de marché pour garantir l'allocation optimale des investissements.

Paul Dembinski va plus loin encore et propose la suppression de la prévoyance professionnelle au profit d'une hausse des salaires de 15 à 25%. Ce revenu supplémentaire devrait être lié à un projet (achat d'un logement, entrepreneuriat) ou à une forme d'épargne diversifiée.

Le compromis élaboré par les partenaires sociaux représente un tout petit pas dans cette direction. Il maintient certes le

2e pilier, amaigri par l'augmentation de l'espérance de vie et la stagnation des rendements du capital. Mais en compensation, il renforce l'AVS. Ce qui explique le rejet catégorique des tenants du système de capitalisation, NZZ et UDC en tête, incapables de voir l'impasse où nous conduit ce système.

Une véritable réforme de la prévoyance vieillesse prendra du temps. D'autres étapes suivront ce premier pas destiné à colmater très provisoirement les brèches. Un premier pas qui brise le tabou de la capitalisation, voilà l'important aujourd'hui.

Articles précédents dans [DP 2255](#) et [2256](#).

## Libre-échange et démocratie directe

Les traités avec l'Indonésie et le Mercosur devraient être soumis au référendum facultatif

---

Raphaël Mahaim - 13 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35459>

On se souvient des résistances belges en 2016 lors de la ratification du traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (Ceta), incarnées par [Paul Magnette](#), alors ministre-président socialiste de la Wallonie.

En cause, le nivellement par le bas des standards de protection sociale et environnementale, de même que les compétences d'arbitrage conférées à des instances non étatiques; les

opposants invoquaient également une contradiction avec l'Accord de Paris sur le climat.

La Suisse aura aussi droit prochainement à ses débats passionnés en la matière: l'accord de libre-échange avec l'Indonésie a été soumis aux Chambres pour [ratification](#); le traité de libre-échange avec le Mercosur (Marché commun du Sud, en espagnol *Mercado Común del Sur*, regroupant l'Argentine, le Brésil,

l'Uruguay, le Paraguay et le Venezuela) [suivra](#) prochainement.

Ces accords portent entre autres sur la politique agricole. Inutile de dire que la suppression des barrières douanières pour certains produits emblématiques de l'*agrobusiness* nuisibles au climat et à la biodiversité (huile de palme en Indonésie, soja au Brésil) provoque une levée de boucliers dans certains milieux agricoles et dans les

organisations environnementales. Il faut dire que les feux et la déforestation en Amazonie, quelles qu'en soient l'ampleur et les causes, forcément multiples, sont particulièrement inquiétants vu le rôle joué par cet écosystème dans les équilibres biologiques planétaires.

## Le précédent chinois

Les arrêtés de ratification soumis aux Chambres pour ces deux traités seront-ils soumis au référendum facultatif? Voilà la question que beaucoup se posent à l'heure de préparer les débats parlementaires. Et la messe n'est pas encore dite, car l'incertitude juridique semble être à la hauteur de l'enjeu politique.

Que l'on se rappelle des [passes d'armes](#) au Parlement en 2013 à propos de l'accord de libre-échange avec la Chine. Le camp bourgeois, y compris de nombreux élus UDC pour qui la démocratie directe avait subitement perdu tout intérêt, avait fait bloc pour soustraire l'accord à toute possibilité de référendum.

Selon la Constitution fédérale ([art. 141 al. 1 lit. d](#)), les traités internationaux - en réalité les arrêtés de ratification de chaque traité - doivent être soumis au référendum facultatif s'ils: 1) sont d'une durée indéterminée et ne sont pas dénonçables; 2) prévoient l'adhésion à une organisation internationale; 3) ou contiennent des dispositions importantes fixant des règles de droit ou dont la mise en

œuvre exige l'adoption de lois fédérales.

Ces trois hypothèses sont alternatives et non cumulatives. Si les deux premières ne se posent pas, la troisième hypothèse est plus délicate, vu sa formulation indéterminée. Il s'agit d'une extension récente des droits populaires en matière de traités introduite à l'[initiative](#) de la commission des droits politiques du Conseil des Etats au début des années 2000 (entrée en vigueur en 2003).

Pour l'accord de libre-échange avec la Chine, Conseil fédéral et Parlement avaient jugé que les conditions d'application de cette troisième hypothèse n'étaient pas remplies. Cette position avait été [critiquée](#) par de nombreux constitutionnalistes, qui y avaient décelé une interprétation plus politique que juridique de la Constitution relevant d'une volonté à peine dissimulée de ménager le grand partenaire commercial chinois.

Suite notamment à cet épisode, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de loi fédérale prévoyant de soustraire systématiquement au référendum facultatif les accords de libre-échange dits «*standard*», qui seraient donc approuvés par arrêté fédéral simple. Selon le Conseil fédéral, un accord est standard si son contenu est comparable à celui d'accords conclus précédemment et si, en comparaison avec ces derniers, il n'entraîne pas

d'engagements supplémentaires importants pour la Suisse. Autant dire que la clarification proposée n'en était pas vraiment une... et que le spectre d'une consolidation de la pratique «*chinoise*» n'était pas très loin.

Le résultat de la consultation a été négatif, si bien que le Conseil fédéral a abandonné ce projet de révision. Hasard du calendrier, cette [annonce](#), étonnamment peu commentée, est tombée quelques jours à peine après la communication de l'aboutissement des discussions sur l'accord avec le Mercosur.

La situation actuelle est donc la suivante: la Constitution fédérale prévoit qu'un traité soit soumis au référendum facultatif s'il contient des dispositions importantes fixant des règles de droit; le Conseil fédéral a abandonné une révision légale qui prévoyait de restreindre la portée de cette disposition. Tout indique donc que les traités de libre-échange d'importance, comme celui avec l'Indonésie et celui avec le Mercosur, devront être soumis au référendum facultatif.

## Le Mercosur comme l'Indonésie?

Dans la foulée de l'abandon de la révision précitée - et probablement conscient de la fragilité de sa position sur l'accord avec la Chine - le Conseil fédéral propose de soumettre le traité avec l'Indonésie au référendum facultatif. Il revient aux Chambres de trancher

désormais.

Quant au traité avec le Mercosur, le *Message* du Conseil fédéral n'est pas encore publié, ce dernier ayant annoncé la signature du traité pour la fin de l'année ou le début de l'année 2020.

Pourquoi, face à l'inquiétude qui gronde, le Conseil fédéral ne rassure-t-il pas tout le monde en annonçant qu'il proposera au Parlement de soumettre l'accord au référendum populaire?

Poser la question, c'est déjà en partie y répondre: on ne peut

s'empêcher d'y voir une nouvelle velléité politique de ménager le partenaire commercial en escamotant les droits populaires. Car si l'accord est ouvert au référendum facultatif, on peut gager que référendum il y aura bel et bien...

## A la rencontre d'un peintre méconnu du Pays-d'Enhaut... et de sa région

«René Bertholet. Quand le paysage se fait intime», Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, Grand Rue 107, Château-d'Oex, jusqu'au 31 octobre

Pierre Jeanneret - 10 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35448>

Le Musée du Pays-d'Enhaut consacre une exposition-vente à [René Bertholet](#) (1902-1988). Celui-ci a étudié les Beaux-Arts à Paris et Munich. Pour gagner sa vie, il fut peintre-décorateur. Il vécut à Château-d'Oex, mais aussi pendant plusieurs années dans le quartier de Béthusy à Lausanne.

Il a laissé de son jardin lausannois des toiles particulièrement réussies. Cependant, il fut surtout le peintre de sa région d'origine, de ses chalets, de ses paysages. Parfois, il sut s'émanciper des sujets trop précis et locaux. Et c'est là qu'il se montre le meilleur!

Son goût des couleurs vives le rapproche alors de la sensibilité des Fauves. On remarquera également son sens des cadrages. Bertholet

fut aussi un portraitiste de talent. Dans ces toiles-là, où il rend bien la personnalité de ses personnages, il utilise des tons plus sombres qui rappellent un peu la peinture d'Auberjonois. Plus tard, il explorera la peinture abstraite.

Sans doute René Bertholet ne fut pas un génie qui renouvela la peinture contemporaine, mais son œuvre, discrète, est estimable et mérite d'être mise en valeur.

La visite de cette exposition permet en même temps celle de la présentation permanente du petit mais riche Musée du Pays-d'Enhaut. Rappelons que cet espace est prioritairement dévolu à l'art du papier découpé, une spécialité de la région, dont il possède une superbe collection.

Mais ce Musée contient aussi un bel ensemble d'objets qui témoignent de la vie d'autrefois: ferronnerie avec des serrures complexes, travail du bois, vêtements, objets liés à la chasse, meubles dont une crédence datant de 1671, et j'en passe. Une cuisine avec ses casseroles de cuivre, un atelier de forgeron ont même été reconstitués. On se réjouit d'apprendre qu'un projet d'agrandissement du musée va être réalisé prochainement.

Et c'est aussi l'occasion de parcourir une région qui possède un magnifique patrimoine architectural, sis dans un environnement très vert.

On mentionnera les églises romanes de Château-d'Oex, de Rougemont et de Rossinière. Mais surtout un extraordinaire

ensemble de chalets de bois datant de l'époque bernoise. Parmi eux, le plus célèbre est bien sûr la fameuse Grande Maison à Rossinière, bâtie entre 1754 et 1756 et acquise par le comte Klossovski de

Rola, dit Balthus, et son épouse Setsuko. Nous avons pu visiter l'atelier du peintre, exceptionnellement ouvert au public.

Les cures protestantes sont

aussi des bâtiments superbes, de même que plusieurs Hôtels de Ville. Toute cette région du Pays-d'Enhaut, qui constitue le complément logique de l'Oberland bernois, vaut donc une pleine journée de visite.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Les rapports délicats entre Parlement de milice et «lobbies»**

[https://www.parlament.ch/poly/Abstimmung/50/out/vote\\_50\\_19090.pdf](https://www.parlament.ch/poly/Abstimmung/50/out/vote_50_19090.pdf)

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2015/20150438/N2%20F.pdf>

[https://www.republik.ch/2019/06/22/maginot-linie-der-kungelei?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=republik%2Fnewsletter-editorial-20190622](https://www.republik.ch/2019/06/22/maginot-linie-der-kungelei?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=republik%2Fnewsletter-editorial-20190622)

<https://www.aargauerzeitung.ch/schweiz/transparenzregeln-werden-salonfaehig-die-leute-haben-die-nase-voll-132285093>

<https://www.letemps.ch/suisse/lobbyistes-parlementaires-pourraient-devoir-faire-preuve-plus-transparence>

<https://lobbywatch.ch/de/artikel/keine-frage-des-anstands>

[https://transparency.ch/wp-content/uploads/2019/02/CP\\_Etude-Lobbying\\_WEB.pdf](https://transparency.ch/wp-content/uploads/2019/02/CP_Etude-Lobbying_WEB.pdf)

<https://www.frc.ch/quels-elus-defendent-le-mieux-les-interets-des-consommateurs/>

<https://www.domainepublic.ch/articles/27605>

[https://cedricwermuth.ch/wp-content/uploads/2019/09/Lobbyreport2019\\_def.pdf](https://cedricwermuth.ch/wp-content/uploads/2019/09/Lobbyreport2019_def.pdf)

<https://www.blick.ch/news/politik/sie-erhalten-millionen-von-banken-und-versicherungen-so-kassieren-schweizer-parlamentarier-ab-id15505504.html>

<https://www.parlament.ch/centers/documents/de/interessen-nr.pdf>

<https://www.parlament.ch/centers/documents/de/interessen-sr.pdf>

<https://lobbywatch.ch/fr/daten/parlamentarier>

<https://www.parlament.ch/fr/organe/indemnites>

<https://www.bj.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/kriminalitaet/korruption/grecoberichte/ber-iv-2019-2-d.pdf>

### **Retraites: revoir l'équilibre entre répartition et capitalisation**

<https://www.letemps.ch/economie/2e-pilier-nest-viable>

<https://www.swisscanto.com/ch/fr/po/swisscanto-invest/service-medias/2019/communique-de-presse-06-06-2019.html>

<https://www.rudolfstrahm.ch/wo-bei-den-pensionskassen-milliarden-versickern/>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis496t.html>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis496t.html>

<https://www.nzz.ch/meinung/mit-der-ahv-den-kapitalismus-retten-ld.1494440>

<https://www.domainepublic.ch/articles/35395>

<https://www.domainepublic.ch/articles/35429>

### **Libre-échange et démocratie directe**

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/16/a-ce-stade-le-ceta-n-est-pas-acceptable\\_5489888\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/16/a-ce-stade-le-ceta-n-est-pas-acceptable_5489888_3234.html)

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75144.html>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76159.html>

<https://www.letemps.ch/suisse/laccord-libreechange-chine-echappera-vote-populaire>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a141>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2001/4590.pdf>

<https://www.letemps.ch/suisse/laccord-chine-risque-detre-soustrait-peuple>

[https://www.wbf.admin.ch/wbf/fr/home/dokumentation/nsb-news\\_list.msg-id-76203.html](https://www.wbf.admin.ch/wbf/fr/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-76203.html)

### **A la rencontre d'un peintre méconnu du Pays-d'Enhaut... et de sa région**

<http://www.musee-chateau-doex.ch/expositions-temporaires/>